

MICHEL DE WAELE

Université Laval

Violence et appartenance
communautaire dans les textes
imprimés par Pierre de Vingle

Le mouvement réformé qui apparaît en Europe durant les premières décennies du XVI^e siècle a touché l'ensemble des pays du continent. Non seulement les consciences individuelles et collectives en ont été affectées, mais les sphères politique, économique et sociale ont également ressenti son impact. Toutefois, il ne s'est pas développé de la même façon et au même rythme d'un endroit à l'autre. En Allemagne, là où il apparut, il profita d'un certain sentiment d'aliénation vis-à-vis du pouvoir étranger en général, et romain en particulier, pour se répandre rapidement et sur une large échelle. En France, le lien important qui unissait la monarchie et le catholicisme, qui venait d'être réitéré par le Concordat de Bologne en 1516, fit en sorte que ses germes eurent beaucoup plus de difficultés à s'épanouir.

Ces développements différents ont eu des répercussions importantes sur l'historiographie. Les territoires germaniques et scandinaves ayant été touchés dès les années 1520 par les idées des réformateurs, leur apparition y ayant provoqué des tensions importantes, comme en témoigne la Guerre des Paysans allemands, il n'était

que normal que les chercheurs se penchent sur ce sujet. En Angleterre, les décisions prises par Henri VIII au cours des années 1530 et l'éventuel basculement de ce royaume dans la sphère réformée durant la deuxième moitié du siècle ont aussi amené historiens, théologiens et littéraires à s'intéresser aux manifestations hâtives du mouvement réformé. En France, la scène religieuse du XVI^e siècle a été dominée par les troubles de religion des années 1560-1590, entraînant ainsi les chercheurs à se préoccuper surtout de la seconde moitié de la période. De plus, la présence de Jean Calvin fut tellement dominante qu'il a écrasé d'une certaine façon les autres réformateurs d'expression française, ce qui explique pourquoi ceux-ci et leurs écrits sont jusqu'à maintenant restés davantage dans l'ombre. Pourtant, leur étude peut permettre de mieux comprendre les succès du calviniste quelques décennies plus tard. En me penchant sur les rapports existants entre la violence et le sentiment d'appartenance communautaire que l'on retrouve dans les traités de polémique religieuse imprimés par Pierre de Vingle, je vais aborder la question des conditions de réception et de développement des idées réformées dans la France du XVI^e siècle en insistant sur la proximité nécessaire à la communication d'un message à plus d'un titre bouleversant.

Les premiers balbutiements du mouvement réformé ont été marqués par l'utilisation consciente de l'imprimé comme moyen de diffusion des idées nouvelles. Dès le mois de mars 1518, Luther publiait en allemand son *Sermon sur les indulgences*. Au même moment était distribué un texte prenant vigoureusement la défense du dominicain Tetzl, celui par qui l'affaire

des indulgences avait vu le jour. Commença ainsi une bataille épique, par imprimés interposés, qui gagna de nombreux pays d'Europe. Les pamphlets réformés se firent rapidement remarquer par la violence qui s'y manifestait, même si Luther ne désirait pas apparaître comme un fauteur de troubles, mais plutôt comme un homme d'unité et de paix dont les arguments, basés sur l'Écriture, ne laissent pas de place aux fausses accusations et aux exagérations¹. Ceux imprimés par Pierre de Vingle entre 1533 et 1535 ne font pas exception à cette règle, alors qu'ils sont ponctués d'accusations de vols, destructions, abus et meurtres qui auraient été commis par les membres du haut clergé. Parlant des prélats de l'Église romaine, le *Traité du Purgatoire* interpellait les lecteurs sans détours : « Comme vous voyez, ces infideles n'ont point en honte de espovanter le paovre monde pour le piller et desrober, fondans leur purgatoire sur gloses, expositions et faulces intelligences totalement contraires au sens de l'escripture, dont il ressourt plusieurs horribles et execrables blasphemés »². Par ailleurs, l'auteur des *Faits de Jesus Christ et du Pape* prenait soin de préciser qu'il ne s'attarderait pas sur les « meurtres et horribles effusions de sang de Julle, avec son yvrognerie et execrable paillardise, ne de la gourmandise et vie detestable de Leon, ne des enchanteries, empoisonnemens, trahisons parricides, et autres choses plus que diabolicques de Clement »³. Il ne faut donc pas s'étonner de voir la comparaison entre le pape et le Christ s'articuler autour d'une opposition claire : « Christ vient pour vivifier, et le Pape pour tuer, Christ vous instruit, Le pape vous destruit; Christ vous nourrist, le Pape vous devore; Christ doux

et pitoyable à contempler, le Pape est fier et orgueilleux, triomphant et faisant grand chere de vostre sueur et sang, et se esjouyssant de vostre mort.⁴»

La présence de la violence dans les pamphlets de Pierre de Vingle ne surprendra personne ayant manié un peu les imprimés de polémique religieuse du XVI^e siècle. Les premiers écrits réformés se moquaient allègrement de la papauté et des différentes institutions ecclésiastiques. Se faisant, ils ne faisaient que reprendre un discours propagé par tous les critiques de l'Église depuis l'époque du Grand Schisme : l'appétit fiscal romain était énorme, et, dans ce domaine, les Saints Pères péchaient tous par gloutonnerie. S'inscrivant dans un large contexte européen, les textes de Vingle n'avaient aucune raison de diverger sur ce point des imprimés allemands, anglais ou suisses. Les premiers réformateurs français étaient donc capables d'avoir recours à une certaine violence qui avait d'abord et avant tout comme objectif de définir le groupe auquel ils appartenaient, celui des victimes d'un pouvoir exercé de façon abusive par les autorités ecclésiastiques.

La violence, au XVI^e siècle, est omniprésente ; selon Robert Muchembled, elle se retrouve au cœur de la vie quotidienne des Français aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles⁵. On la retrouve au cœur des relations humaines, des mécanismes de société et des rapports de pouvoir. L'insécurité due aux guerres, à la fragilité économique, à l'inefficacité de la justice la renforce. L'absence d'inhibitions et d'autocontrainte chez les contemporains lui permet de s'exprimer, alors que certains comportements appréciés du temps la valorisent. Faisant partie du quotidien, il n'est pas surprenant d'en retrouver des

échos dans des textes qui cherchaient à atteindre l'esprit de ceux qui les lisaient, ou qui écoutaient quelqu'un les lire à voix haute. Les pamphlets imprimés par Pierre de Vingle font référence à des vols, à des meurtres, à des combats, à une Justice également qui, au début du XVI^e siècle, compensait encore sa faiblesse par le recours à l'exemplarité de la peine⁶. Dans le cadre du début de la Réforme, les références à la violence sont d'autant plus présentes que la décision de se joindre au mouvement réformé est, dans son aboutissement même, brutale. Depuis près d'un millénaire l'Église romaine dictait les consciences européennes et lui tourner le dos représentait un acte d'une gravité incroyable. Les Réformés, en surdimensionnant l'horreur associée à l'institution qu'ils rejetaient, justifiaient à leurs yeux et, espéraient-ils, aux yeux de leurs contemporains et de leur Créateur, leur décision et leur volonté de combattre le mal⁷. La rupture d'un cadre social serré provoquait en retour une réaction outrée. La violence était également d'autant plus brutale que les adversaires du temps étaient, finalement, assez proches sociologiquement et intellectuellement les uns des autres : en ne retenant pas leurs passions, ils se protégeaient contre le risque de sympathie ou de pitié qui aurait rendu impossible la poursuite de leur action.

La violence que l'on retrouve dans les textes de Vingle s'explique au regard du rapport au groupe. Les Européens du temps vivaient dans un univers qui exigeait de leur part solidarité et consensus ; leur survie même en dépendait. Si le cadre communautaire représenté au premier chef par la paroisse les protégeait, il les inquiétait aussi *a contrario* : pour reprendre les mots de

Robert Muchembled, « le ciment du groupe est à la fois constitué par des cadres communautaires imbriqués les uns dans les autres et par un puissant sens d'appartenance producteur de méfiance, voire de rejet de ce qui vient ailleurs⁸ ». Les textes imprimés par Pierre de Vingle présentent l'ensemble des chrétiens comme formant un seul et unique groupe victime des abus et de la violence fomentés par la hiérarchie romaine. Le propos est inclusif, alors que les auteurs s'adressent à leurs lecteurs en les appelant « Treschers freres et amys », ou « a tout fidele chrétien »⁹. Dans d'autres cas, la première personne du pluriel est utilisée pour désigner l'ensemble des fidèles aux prises avec les comportements des prélats. L'ennemi, lui, est parfois désigné nommément : Paul, Alexandre, Jules, Léon ou Clément. En attribuant des gestes violents aux prêtres, aux moines, aux évêques et, surtout, aux papes, les textes imprimés par Pierre de Vingle présentent clairement l'opposition bien/mal, et personnifient ce dernier concrètement. Dans un contexte où le message religieux est peu connu et peu compris des Européens, le mal devient visible, connu de tous.

Parallèlement à cette exclusion se retrouve, évidemment, une volonté d'inclusion. Comme le rappelle justement Alister McGrath dans sa biographie de Calvin, nul n'est né réformé dans les années 1520-1530¹⁰. De le devenir impliquait une décision consciente de rompre avec son passé et de se convertir à la doctrine réformée. Cela impliquait deux choses : se rendre compte de l'état lamentable dans lequel l'Église romaine se trouvait, d'une part et, d'autre part, accepter qu'elle ne puisse se réformer de l'intérieur. Le

processus de réflexion des fidèles devait être soutenu par des outils variés, capables de toucher les sensibilités des croyants¹¹. Les sermons, les chansons, les pièces de théâtre, les images et les pamphlets sont ainsi mis à contribution pour faire avancer leur message. Si l'imprimé représente la grande nouveauté de l'époque, les chansons, le théâtre, et, bien sûr, le sermon reposaient sur de longues traditions médiévales qui s'inscrivaient dans le cadre de vie communautaire de l'époque. En les maintenant, les évangélistes conservaient certains des éléments les plus importants de la vie de groupe qui, ainsi, n'était pas menacée par la rupture d'avec Rome, mais, au contraire, était renforcée. Et il n'est pas surprenant de retrouver dans les textes imprimés par Pierre de Vingle des recueils de chanson, des satires, des livres illustrés ou des traités théologique de facture polémique. Tout l'arsenal réformé est présent afin de faire passer le message que ce sont plutôt les prélats qui, en ne respectant pas le message divin et en s'en prenant aux fidèles, se sont séparés de la communauté que veulent préserver ceux que l'on va appeler les vrais Chrétiens.

La violence des autorités catholiques ne connaît pas de limites, et ce sont les institutions centrales du culte qui peuvent la provoquer. Ainsi, la messe romaine est accusée de la fomenter : « mes champions, montrez vostre vaillance, Si Vérité par droict, ne povez vaincre, Par l'escripture, par la plume et l'encre. Bruslez, noyez, tuez en abondance »¹². Mais la justice du Seigneur attend ceux qui l'ont trahi. Ses victimes sont déjà toutes désignées : « estends le bras de ta puissance et par la rigueur de ta justice desrompz, brise et aneantiz ces faulx prophetes, seducteurs, caphardz, ypocrites et abuseurs, qui

journallement déçoivent ton peuple par leurs frivoles inventions pleines d'avarice¹³ ». Dieu peut détruire et apporter malédiction et damnation éternelle. Certains textes à l'étude font mention d'un Dieu terrible, dont le bras puissant rompt, brise, anéantit ceux qui refusent de l'entendre. L'auteur du *Livre des marchans* avance que « si la justice n'en faict punition telle qu'il appartient, que le seigneur Dieu en fera si terrible vengeance que tout le monde en fremira ». Cette violence peut se manifester sur terre, Dieu étant réputé agir à travers les révoltes, émeutes et autres actes du même genre ponctuant le quotidien des Européens du temps¹⁴, ou, bien sûr, lors du Jugement dernier : « ne tarde point de te convertir au seigneur », dit l'auteur de *La confession et raison de la foy* à son lecteur, « et ne differe point de jour en jour. Car son ire viendra subitement, et te perdra au jour de vengeance¹⁵ ».

Dans l'ensemble, les textes imprimés par Pierre de Vingle semblent s'inscrire dans le cadre réformé plus large. Dans leur forme comme dans leur propos, les premiers réformateurs français étaient fidèles à l'esprit et aux pratiques de leur temps. Mais, contrairement à leurs compères allemands, suisses ou anglais, ils ne furent pas en mesure de rallier les autorités civiles à leur cause : la communauté française est restée catholique, bien qu'elle ne se soit pas montrée indifférente aux premiers écrits de Luther dont la première édition en latin circule à Paris en 1519¹⁶. L'identification de la couronne française à une Église catholique, fût-elle gallicane, empêchait les évangélistes français d'utiliser un argument politique de poids qui joua un rôle essentiel dans le basculement de l'Allemagne à la Réforme. De

plus, le message luthérien a été rapidement circonscrit, car, si Paris était l'un des pôles importants de l'édition européenne au cours des années 1520, il était aussi l'un des plus contrôlés. Les imprimeurs parisiens ne se sont donc pas lancés dans la traduction des *Flugschriften* qui inondaient alors l'Allemagne. Au contraire, l'attention du public a rapidement été monopolisée par des écrits catholiques qui attaquaient les idées réformées. De plus, en 1526, profitant de l'exil forcé de François I^{er}, les autorités parisiennes ont interdit la publication d'imprimés écrits en langue vernaculaire¹⁷. C'est à cette époque que le parlement de Paris et la Sorbonne réussissent à faire taire les velléités réformées qui s'étaient particulièrement faites entendre dans le diocèse de Meaux. La répression grandissante va amener les réformés à quitter Paris, tel l'imprimeur Simon Du Bois qui, en 1529, trouva refuge à Alençon, dans le comté de Marguerite de Navarre. La chasse aux réformés n'était pas encore entièrement ouverte, malgré les efforts de la faculté de théologie et des magistrats parisiens, mais il n'empêchait que la diffusion de leur message était sérieusement entravée. Et les quelques périodes d'embellies, comme celle qu'ils connaissent en 1533-1534, ne leur permirent pas de faire sentir la pleine force de leur arsenal. En fait, durant toute cette période, ils furent limités à l'utilisation de l'imprimé qui, bien qu'il eut joué un rôle fondamental dans la diffusion du message réformé ne pouvait, à lui seul, gagner la bataille.

Dans un monde encore largement illettré, le livre pouvait transmettre des idées, mais il ne pouvait les imprégner dans la tête et la conscience des Européens. Dans un monde toujours dominé par l'oralité, c'était là

le rôle de la prédication. Le travail autour des imprimés effectué par les Réformés français, entre autres les traductions de La Bible, était certainement notable, mais il restait un travail intellectuel dans son essence qui ne pouvait que difficilement persuader les fidèles à faire le grand saut qui leur était demandé. De plus, les clivages au sein du groupe de Meaux ont empêché le mouvement réformé d'établir une tête de pont solide sur le sol français. Obligé d'opérer à distance, il n'a pu tirer toutes les flèches de son carquois. Car le travail de conversion est un travail de proximité, d'efforts soutenus. Ce n'est pas pour rien que la Réforme commencera véritablement à gagner des adeptes en France dans les années 1550, alors que Calvin enverra dans le royaume des prédicateurs dont la fonction même était d'œuvrer au quotidien auprès d'une certaine frange de la noblesse. Ce travail de terrain s'appuiera, d'ailleurs, sur les nombreux traités que le réformateur genevois commencera à publier à partir des années 1540¹⁸.

Malgré leur discours qui était, par essence, social, les premiers réformés français n'ont pas été en mesure de faire passer leur message central à l'effet que les violences exercées par la hiérarchie romaine mettaient en danger la communauté des fidèles. Les circonstances du temps ont fait en sorte qu'ils soient toujours restés à l'extérieur de la communauté des Français et, à ce titre, qu'ils soient traités par les autorités comme des marginaux que l'on pouvait facilement écarter ou faire taire – au prix, peut-être, d'un accommodement comme le rechercheront encore Catherine de Médicis et le chancelier de l'Hospital au début des années 1560, afin de préserver l'harmonie sociale et religieuse, premier

objectif que se fixait l'État du temps. Catholiques et huguenots français vont progressivement se constituer en deux communautés distinctes à partir des années 1550. Le clivage deviendra alors tellement important que la violence ne se cantonnera pas aux imprimés, mais s'extériorisera également dans les guerres civiles de la deuxième moitié du XVI^e siècle. Pour se sortir du chaos et retrouver la concorde perdue, le pouvoir royal choisira la voie de la douceur et de la modération afin d'essayer de fondre deux communautés en une. Le glaive matériel sera remis au fourreau, alors que le glaive spirituel sera appelé à la rescousse par les autorités royale et religieuse. Un tel recours à la douceur aurait été inconcevable si les pouvoirs n'avaient pas réalisé que les réformés formaient une communauté structurée, puissante, capable de résister aux pires sièges et aux pires massacres. S'il est important de bien comprendre comment cette communauté s'est constituée, il est aussi essentiel d'étudier comment les autorités l'ont perçue.

Notes

1. Ulinka Rublack, *Reformation Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 46-50.
2. *Traité du Purgatoire*, p. 13-14. Dans plusieurs pays d'Europe, le blasphème et le parjure étaient considérés comme des crimes graves, punis par le percement de la langue ou, en cas de récidive, par son ablation : Julius R. Ruff, *Violence in Early Modern Europe 1500-1800*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 97.
3. *Les Faictz de Jesus Christ et du Pape, par lesquelz chascun pourra facilement congnoistre la grande différence de entre eulx : nouvellement reveuz, corrigez, et augmentez, selon la verité de la sainte Escripiture, et des droictz canons, par le lecteur du saint Palais*, A2.
4. *Les Faicts de Jesus Christ*, A4v^o

5. Robert Muchembled, «Anthropologie de la violence dans la France moderne (XV^e-XVII^e siècle)», *Revue de sytthèse*, IV^e sér., 108 (1987), p. 40.
6. Bruce Lenman, Geoffrey Parker, «The State, the Community and the Criminal Law in Early Modern Europe», dans *Crime and the Law : The Social History of Crime in Western Europe since 1500*, Londres, Europa, 1980, p. 11-48.
7. Carlos Eire, *The War against the Idols*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
8. Robert Muchembled, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001 (1990), p. 73.
9. *Declaration de la messe, Le fruit d'icelle, La cause et le moyen, pourquoy et comment on la doit maintenir*, p. 35 ; *Articles véritables sur les horribles, grandz et importables abuz de la Messe papalle, inventee directement contre la sainte Cene de Jesus Christ*, p. 1.
10. Alister E. McGrath, *A Life of John Calvin*, Londres, Basil Blackwell, 1990, p. 69-78.
11. Andrew Pettegree, *Reformation and the Culture of Persuasion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
12. *Chansons nouvelles demonstrantz plusieurs erreurs et faulsetez, desquelles le paovre monde est remply par les ministres de Satan*, chanson 2, p. 2.
13. *Traité du Purgatoire*, p. 5.
14. Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, t. 1, p. 80.
15. *La confession et raison de foy de maistre Noel Beda Docteur en theologie et Sindique de la sacree université à Paris, envoyee au treschrestien Roy de France, Francoys premier de ce nom*, p. 20.
16. Francis Higman, *Censorship and the Sorbonne*, Genève, Droz, 1979.
17. Andrew Pettegree et Matthew Hall, «The Reformation and the Book : a Reconsideration», *The Historical Journal*, 47, 4, 2004, p. 785-808.
18. Jean-François Gilmont, *Jean Calvin et le livre imprimé*, Genève, Droz, 1997.